

- Déclassement de l'A6/A7 (vitesse limitée à 70 km/h avec une voie pour le covoiturage et une voie pour tous les autres usagers.
 - Abaissement de la vitesse sur le périphérique à 70 km/h
 - Projet de mise en place d'un péage urbain sur l'agglomération
- Tout cela ajouté à la hausse galopante sur les carburants, la mise au rebut forcée des véhicules âgés, le forfait post-stationnement...

**Est-ce suffisant pour que les usagers réagissent
ou faut-il attendre d'autres mesures
encore plus restrictives sur les libertés de circuler?**

Encore une fois ce sont les classes moyennes et populaires qui vont subir les conséquences de cet abaissement, ceux qui n'ont pas les moyens d'habiter le centre-ville. Après avoir été contraints à changer de véhicule afin de pouvoir aller travailler tous les jours, y compris les jours de pics de pollution, après avoir subi les hausses massives du coût des déplacements (carburants, assurance, entretien, etc.), après avoir subi l'augmentation des temps de déplacements due à l'abaissement des vitesses hors agglomération, voilà maintenant qu'ils vont subir l'abaissement des vitesses sur les voies rapides, qui n'en ont plus que le nom, tout en devant rouler, les yeux rivés sur le compteur afin de ne pas risquer de PV.

Quelle est l'utilité d'un abaissement de la limitation sur des voies empruntées quotidiennement par des centaines de milliers d'usagers se déplaçant en réalité à vitesse très réduite lors des pérégrinations domicile-travail, cinq jours sur sept.

Est-ce le prélude à d'autres abaissements de vitesse à venir. Dès lors, ce 70 km/h ne serait que l'étape vers le 50 km/h et peut-être moins encore.

Pour ce qui est de la décision d'abaisser la vitesse sur le périphérique la seule justification donnée est que :
« *c'est bon pour la pollution, pour le bruit et pour la sécurité routière...C'est pas parce qu'on passe de 90 km/h à 70 km/h qu'on perd sa journée* ».

Plutôt que de lire cette affirmation péremptoire nous demandons à consulter les études d'un organisme indépendant qui valident un tel abaissement.

Pour abaisser la pollution ne serait-il pas plus efficace de diminuer les embouteillages (et sur ce point nous rappelons qu'encourager les usagers à préférer le deux roues, motorisé ou pas, fait baisser significativement les embouteillages, les études existent et le prouvent)

Où sont les études ? Comment celles-ci justifient-elle le fait que de faire ralentir quelques voitures roulant pendant les heures creuses et la nuit permet de contrer l'énorme pollution engendrée par les milliers de véhicules à l'arrêt aux heures de pointe.

Pour ce qui est du bruit aucun résultat d'études n'a été donné, peut-être parce que les exemples antérieurs montrent un abaissement très faible.

Les pertes de temps cumulées, ajoutées aux longueurs des déplacements ne vont qu'accroître les disparités aussi bien en terme de bien-être que financièrement entre ceux pouvant habiter intra-muros et les autres. Et que dire de la mise en place d'un péage urbain qui ne ferait qu'accentuer encore plus celles-ci.

Nous demandons qu'un débat s'engage avec les différentes associations d'usagers et les professionnels sur les autres solutions comme la régulation dynamique de la vitesse, et, que les études ayant conduit à cette analyse et à cette décision, nous ne doutons pas qu'elles existent et qu'elles aient été faites par des organismes indépendants, soient rendues publiques et diffusées aux associations d'usagers.

Nous dénonçons donc ce modèle pseudo-écologique et demandons à la Métropole d'étudier de vraies solutions afin de faciliter les déplacements de tous, par des mesures incitatives, avec la mise en place de vraies alternatives, et non pas uniquement par des mesures punitives.

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE
ANTENNE DU RHÔNE**

19 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon – Tél.: 07.70.61.89.75

ffmc69@ffmc.fr - www.ffmc69.org

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

